

09.07.2007 – 10:23 Uhr

IP-Suisse et Migros: un avenir en commun avec TerraSuisse

Zurich (ots) -

Depuis plus de dix ans, Migros collabore étroitement avec l'Association suisse des paysannes et des paysans pratiquant la production intégrée (IP-SUISSE). Il a été décidé de renforcer ce partenariat au travers de la création d'un nouveau label commun TerraSuisse pour les produits vendus par le canal de Migros. Ce label s'intégrera dans le label-ombrelle "Engagement" bien connu de Migros. Au travers de cette coopération unique en son genre, IP-SUISSE et Migros entendent jeter ensemble de nouveaux jalons pour l'avenir de l'agriculture suisse ainsi que pour la protection des paysages et de la diversité biologique. Les consommateurs auront ainsi accès à Migros à des denrées produites dans le respect des animaux et de la nature sous des labels encore plus aisés à comprendre.

Des enquêtes menées auprès de la clientèle montrent que le label Garantie viande en 7 points de Migros (M-7) et le label IP-Suisse sont aujourd'hui déjà très bien acceptés. De concert avec IP-Suisse, Migros souhaite désormais faire un pas de plus en introduisant le nouveau label TerraSuisse. L'objectif visé est de garantir des plus-values clairement identifiables tant pour l'homme que pour l'animal et la nature (biodiversité). Les deux labels M-7 et IP-Suisse disparaîtront des magasins Migros au cours de l'année 2008. Ce faisant, Migros répond à un autre vœu de la clientèle, à savoir mettre de l'ordre dans la jungle des labels. Désormais, sous le label-ombrelle "Engagement", Migros ne proposera plus que sept labels symbolisant des plus-values écologiques et sociales parlantes.

Migros renforce ainsi sa fructueuse coopération de longue date avec les producteurs suisses. A ce propos, Andreas Stalder, président d'IP-Suisse, souligne ceci: "Migros est le principal détaillant de Suisse, disposant de grandes entreprises de production. Ces dernières investissent chaque année plus de 200 millions de francs dans l'équipement industriel destiné à la transformation de matières premières produites par l'agriculture suisse. Voilà pourquoi IP-Suisse et ses 18'000 paysannes et paysans jouent le jeu!"

Quelles incidences aura le nouveau label pour les producteurs M-7 et IP-SUISSE?

Les directives en matière de production d'IP-SUISSE feront l'objet de nouveaux développements dans le cadre du lancement du label TerraSuisse. Le concept IP-Suisse continuera d'exister en tant que norme de production. Ainsi, le consommateur pourra identifier très facilement qui sont les producteurs des matières premières utilisées pour les denrées mises en vente.

Dans la production animale (précédemment M-7), l'élevage en plein air (SST + SRPA (1)) - valable jusqu'ici uniquement pour la production porcine, les vaches de boucherie et les agneaux - sera également exigé s'agissant du bétail d'étable (génisses, boeufs, taureaux) et les poulets de chair. Pour les veaux, on continuera à miser sur la méthode éprouvée de la détention en groupe, avec une alimentation adaptée à base de lait entier et de foin.

Dans le domaine de la production végétale (céréales, pommes de terre, fruits à cidre), les directives en vigueur d'IP-SUISSE seront maintenues.

La plus-value garantie par TerraSuisse

Au-delà de la simplification et de la plus grande transparence des

labels utilisés pour les denrées offertes que permettra TerraSuisse, ce nouveau label symbolisera non seulement une production respectueuse des animaux et de l'environnement mais encore un engagement résolu en faveur de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité. Tous les producteurs affiliés s'engagent à s'investir dans des activités et des projets visant le maintien de la diversité des paysages et des espèces.

L'organisation réputée qu'est la Station ornithologique suisse de Sempach entoure IP-Suisse de ses conseils pour la mise au point des directives en matière de production et la réalisation des projets lancés. Ainsi, l'initiative "alouettes des champs", qui vise à préserver les sites de nidification de cette espèce dans les cultures céréalières, est le fruit d'une collaboration entre IP-Suisse et la Station ornithologique de Sempach, laquelle contrôlera le résultat des mesures prises.

Les denrées indigènes produites dans ces conditions et qui seront offertes exclusivement par Migros sous le label TerraSuisse garantiront aux consommateurs des plus-values claires s'agissant des conditions de détention des animaux et de l'écologie. Les premiers produits TerraSuisse seront en vente à Migros dès le printemps 2008.

(1) SST = systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux; SRPA = sorties régulières en plein air

Le logo TerraSuisse peut être téléchargé à l'adresse www.migros.ch

Contact:

Monika Weibel
porte-parole Migros
Tél.: +41/44/277'20'63
E-Mail: monika.weibel@mgb.ch

Urs Peter Naef
porte-parole Migros
Tél.: +41/44/277'20'66
E-Mail: urs-peter.naef@mgb.ch

Pour IP-Suisse:
Andreas Stalder
président d'IP-Suisse
Tél.: +41/79/590'60'40
E-Mail: stalder.res@ipsuisse.ch

Fritz Rothen
directeur d'IP-Suisse
Tél.: +41/79/444'72'62
E-Mail: rothen.fritz@ipsuisse.ch

Jaques Demierre
directeur d'IP-Suisse Lausanne
Tél.: +41/79/567'41'81

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100538536> abgerufen werden.